

DEC191882DR02

**Décision portant nomination de Mme Isabelle Bellier aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7534 intitulée Centre de recherche en mathématiques de la décision (CEREMADE)****LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n° 7534 intitulée Centre de recherche en mathématiques de la décision (CEREMADE) et nommant M. Vincent Rivoirard en qualité de directeur;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR7534 en date du 14/03/2019 ;

Considérant que Mme Isabelle Bellier a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Villejuif du CNRS du 12/11/2013 au 14/11/2013 et du 11/12/2013 au 13/12/2013;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Isabelle Bellier, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR7534 intitulée Centre de recherche en mathématiques de la décision (CEREMADE), à compter du 01/01/2019

Mme Isabelle Bellier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Isabelle Bellier, est placée sous l'autorité de la directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 05/07/2019

Le directeur de l'unité  
Vincent Rivoirard

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Véronique Debisschop

Visa de la présidente de l'université Paris Dauphine  
Isabelle Huault

